

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE DU 24 FEVRIER 2018

L'assemblée générale ordinaire de la ligue Réunion de la montagne et de l'escalade, dûment convoquée, se tient le samedi 24 février 2018 à 14h, sous la présidence de Juliette Payet, présidente.

Ordre du jour :

1. Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents
2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 11 février 2017
3. Rapport moral de la présidente
4. Rapport d'activités
 - Structure ligue
 - Rapport d'activités des commissions
 - Rapport d'activités du Pôle Espoir Outre-Mer
 - Rapport d'activités des salariés

Temps d'échange
Vote des rapports

5. Rapport financier 2017 présenté par la trésorière

Temps d'échange
Approbation des comptes 2017

6. Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2018.
Vote

7. Présentation du programme d'activités 2018 par les responsables de commission
8. Présentation du budget prévisionnel 2018 et vote
9. Questions diverses – Débats et discussions.

Présents :

- Clubs présents ou représentés : MONTAGNE REUNION (300), 7 A L'OUEST (270), EST'KALAD CLUB (191), AUSTRAL ROC (133), ESCALADE D'ABORD (123), EXTREME VERTICALE (99), l'ASCUR (8).
- Membres présents : Juliette Payet, Olivier Fernandez, Isabelle Hily Delagranda, Katy Vandeville, Dominique Burette, Sophie Payet, Eric Poullain, Tomy Moutoussamy, Muriel Bize, David Augereau, Philippe Gaboriaud, Olivier Iltis et René Techer.
- Clubs non représentés : ASSOCIATION SPORTIVE ENTREPOT (31), GRIMPAZOT (25), NATURE VERTICALE (21), A.S.C. AVIATION CIVILE (9).
- Absents excusés : Loriane Deriancourt, Eric Lagoffun, Samir Abidi, Cyril Bardy, Benjamin Biga, Patrice Nominé et Stefano Bertone.

1. Accueil. Contrôle des pouvoirs et distribution des divers documents

L'ensemble des clubs présents ou représentés ont fourni les documents suivants : attestation sur l'honneur et inscription-procuration.

2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 11 février 2017.

Le procès verbal de la précédente assemblée du 11 février 2017 a été envoyé en même temps que la convocation à l'Assemblée Générale. Il est soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1116 pour.

Le procès verbal de l'assemblée générale du 11 février 2017 est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

3. Rapport moral de la présidente

Après un an de fonctionnement, notre nouvelle équipe présentée lors de l'AG dernière a trouvé son rythme de croisière. Rythme pour le peu effréné car la tâche est finalement rude.

Nous avons souhaité assumer nos engagements et je pense que le résultat est assez positif :

- Dans le domaine de la structuration de la Ligue, les commissions se sont recomposées pour certaines et ont pu fonctionner avec notre soutien total. Nous avons également démarré un travail important de revalorisation salariale et de fiche de poste que nous poursuivrons en priorité cette année. Plusieurs axes de travail sont identifiés et nous nous y impliquerons.
- Dans le domaine du Haut Niveau, j'ai pu saisir au bon moment le « train à ne pas rater » lancé par notre fédération nationale dans le cadre de la construction de son plan de

performance fédéral. Les brillants résultats obtenus depuis ces nombreuses années nous ont permis d'être retenus dans ce dispositif du Haut Niveau validé en décembre dernier par notre ministère. Cela nous a demandé beaucoup de travail et d'innovation pour présenter à nos instances dirigeantes et à nos licenciés, l'ouverture du Pôle Espoir Outre-Mer en Septembre dernier. Cette structure trouve également son rythme de croisière même si les moyens ne sont pas encore en adéquation avec nos espérances.

- Nos compétitions ont prouvé une fois de plus notre grande capacité d'adaptation à un planning très complexe à opérationnaliser, tant les contraintes sont nombreuses. Elles ont également confirmé notre grand savoir-faire en la matière. Notre évènement « phare » la coupe de France de Bloc reste un temps fort pour notre Ligue, qui réunit l'ensemble de l'escalade réunionnaise pendant deux jours. Public, partenaires, grimpeurs, amis, médias, financeurs, élus nous font honneur. Je sais cependant que notre dynamique souffre aujourd'hui d'un manque crucial d'infrastructures.
- Je rebondis immédiatement sur le sujet puisque notre équipe s'est investie lourdement sur le sujet cette saison. Mais le travail est COLOSSAL. Deux projets ont été suivis de très près. Le mur de vitesse de Stella et le projet du Centre de l'Escalade de l'Outre-Mer. Energivores, parfois démotivants, ces dossiers nous préoccupent au quotidien tant ils pourraient résoudre un grand nombre de soucis que notre Ligue rencontre. A l'heure d'aujourd'hui, nous poursuivons nos efforts dans ce domaine.
- Côté formation, l'offre proposée au travers du calendrier 2017-2018 a confirmé nos engagements pris dans ce domaine : Une dynamique est reconstruite. Nous devons également orienter nos efforts cette année sur le pôle des recyclages nationaux, indispensables au bon déroulement de nos stages régionaux.
- Je me réjouis, et je ne suis pas la seule je crois, du travail énorme de restructuration de la commission Canyon. Les premiers inter-clubs de novembre dernier prouvent une fois de plus l'importance du travail avec nos clubs et nos licenciés. Les projets sont nombreux, et l'envie est présente. La formation doit rester un axe fort pour nos licenciés.
- Concernant nos commissions, je terminerai par celle qui touche à la gestion des sites naturels d'escalade. Un travail dans l'ombre, minutieux d'étude, d'entretien et d'équipement permet à chacun de nos licenciés et non licenciés de pratiquer sur des sites entretenus et sécurisés. Et cela n'a pas de prix....

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, je ne peux vous cacher mon inquiétude grandissante quant à la pérennisation de notre structure, ou tout du moins à certaines de nos activités si nous ne réfléchissons pas ensemble sur un « autre » ou « nouveau modèle » économique de nos structures Ligue et Clubs.

Les dernières réunions passées avec nos financeurs laissent entrevoir un avenir très sombre pour le financement de notre monde associatif. Il est de mon devoir que de vous sensibiliser sur le sujet de l'actuel modèle économique qui nous fait vivre : celui des subventions de l'Etat.

Nous aurons très prochainement à prendre des décisions collectives, nous aurons à effectuer des choix, nous aurons à dialoguer avec nos licenciés, nous aurons à être « force de propositions innovantes ». La tâche est rude.

Je terminerai ce bilan en vous précisant au combien j'ai apprécié cette année de travailler avec vous tous, dans une ambiance constructive, chaleureuse et bien sûr parfois amicale. Je la souhaite pérenne.

Je vous remercie pour votre attention.

4. Rapport d'activités

- Structure ligue

Le bureau et le comité directeur

Les rendez-vous :

Le comité directeur s'est réuni cette saison sportive le 18 Mars 2017, le 19 Septembre 2017 et le 5 Décembre 2017.

Membres : Olivier FERNANDEZ, Sophie PAYET, Isabelle HILY, Juliette PAYET, Katy VANDEVILLE, Eric POUILLAIN, Eric LAGOFFUN, Samir ABIDI, Tomy MOUTOUSSAMY, Dominique BURETTE

Le bureau s'est réuni physiquement cette saison sportive les 14 Mars 2017, 21 Avril 2017, 13 Juin 2017, 29 Août 2017, 24 Novembre 2017 ainsi que le 10 et le 17 Février 2018.

Plusieurs réunions téléphoniques sur des sujets précis ont été réalisées entre membres du bureau.

Membres : Olivier FERNANDEZ, Sophie PAYET, Isabelle HILY et Juliette PAYET.

Nos différentes commissions et structures

5 Commissions pilotées par des responsables :

Commission COMPETITION : Muriel BIZE

Commission FORMATION : Lorane DERIANCOURT

Commission CANYON : Cyril BARDY

Commission SITES NATURELS D'ESCALADE : Eric POUILLAIN

Commission STRUCTURES ARTIFICIELLES d'ESCALADE : Benjamin BIGA

Parcours d'excellence sportive (PES) : Philippe GABORIAUD

Une commission électorale dont les membres sont René TECHER, Olivier ILTIS, Stefano BERTONE.

Une commission Régionale de discipline dont les membres sont René TECHER, Stefano BERTONE, Jean Philippe TEYSSÉDRE, Vincent RAMIN et Olivier ILTIS.

LES DOSSIERS et SUJETS TRAITES PAR LES ELUS

Au niveau de la structure LIGUE : beaucoup d'efforts réalisés

- Suivi des demandes de subventions 2017 avec de nombreux rendez-vous avec les financeurs : S. SINGA pour la Région, E. THELIS pour le Département et J. HENRIC pour le CNDS. (J. PAYET)
- Suivi du dossier ORESSE pour les différents projets de la Ligue. (J. PAYET)
- Réorganisation de la partie comptable et financière. (I. HILY)
- Revalorisation salariale de D. AUGEREAU. (Le Bureau)
- Suivi administratif avec les membres du CA et organisation des réunions (S. PAYET)
- Mise en place de l'assemblée générale (S. PAYET)
- Réunions de travail avec nos 2 salariés Philippe GABORIAUD et David AUGEREAU (J. PAYET/ I. HILY/O. FERNANDEZ)
- Mise en place de la commission électorale et la commission régionale de discipline.

Concernant nos commissions : Soutien au fonctionnement

- Mise en place des feuilles de route avec les responsables de commissions. Attribution des budgets de fonctionnement de chacune des commissions (Membres du Bureau)

- Travail avec les responsables de commissions et leurs « représentants élus du Conseil d'administration » sur le fonctionnement administratif et financier des commissions. (O. FERNANDEZ / L. DERIANCOURT – J. PAYET/M.BIZE – C. BARDY/ S. ABIDI – E. POUILLAIN).
- Soutien à la mise en place des actions quand cela est nécessaire
Exemple : Interventions sur les SNE (O. FERNANDEZ / E. POUILLAIN) : Suivi particulier du dossier « Bethléem » ou encore « les sites en alerte ».
Mise en place et validation d'un règlement sur les défraiements. (M.BIZE / J.PAYET)
Idem en Formation.
- Présence lors de la réunion sur la Formation avec les Présidents de clubs. (O. FERNANDEZ / J. PAYET)
- Représentativité LIGUE FFME REUNION : 20^{ème} anniversaire du PGHM. (J. PAYET)
- Présence et interventions sur le RIC en partenariat avec nos clubs et la Ligue Réunionnaise de Canyon : (P. NOMINE)
- Réécriture de la convention entre l'ONF et la LIGUE FFME REUNION sur « la mise en place d'un balisage sur les sentiers et itinéraires d'accès aux canyons sur des terrains gérés par l'ONF » : (O. FERNANDEZ)
- Demandes exceptionnelles pour nos 5 athlètes qualifiés aux Championnats du Monde Jeunes 2017 d'INNSBRUCK : (J. PAYET)
- Relance et suivi du dossier « Mur de Vitesse » de STELLA : (J. PAYET)

Les nouveautés 2017/ 2018

- Travail avec la FFME NATIONALE sur le Plan de Performance Fédérale : (J. PAYET)
- Mise en place administrative, technique et financière du Pôle ESPOIR OUTRE-MER : Plusieurs rendez-vous pour faciliter les présentations, Travail avec les clubs, les entraîneurs et les patents. Budgétisation du projet. (J. PAYET / O. FERNANDEZ / P. GABORIAUD / D. AUGEREAU)
- Présence au Comité de Pilotage du Haut Niveau au Rectorat avec le soutien de Madame B. VOISIN. (O. FERNANDEZ)
- Présence à l'IRSOI. (O. FERNANDEZ)
- Mise en place d'une convention Collège / Ligue avec Madame B. VOISIN : (J. PAYET)
- Réalisation du Projet « Centre de l'Escalade de L'OUTRE-MER » : (J. PAYET / O. FERNANDEZ). Rendez-vous divers avec les collectivités ainsi qu'avec Madame la Ministre de l'Outre-Mer.
- Lien LIGUE / FFME NATIONALE : J. PAYET
- Signature de **la Convention de Coopération Territoriale** (A FAIRE pour l'AG nationale) : J. PAYET.

LA LIGUE EN QUELQUES CHIFFRES

UNE FORCE : Nos licenciés

- 1210 Licenciés pour 2017 (1272 pour 2016)
- La répartition de nos licenciés :
 - 592 Adultes (245 Femmes, 347 Hommes)
 - 576 Jeunes (293 jeunes hommes et 283 Jeunes filles).
 - 42 Licences « Familles ».
 - Nous avons délivré 211 « Licences Découverte ».

- Pour information, sur la nouvelle saison 2018, nous recensons 1172 Licenciés avec 509 Adultes et 596 Jeunes).

UNE FORCE : Nos clubs

- 11 CLUBS sont affiliés sur la saison 2017
 - Montagne Réunion : 300 licenciés
 - 7 A L'OUEST : 270 licenciés
 - Est Kalad Club : 191 licenciés
 - Austral Roc : 133 licenciés
 - Escalade d'Abord St Charles : 123 licenciés
 - Extrême Verticale : 99 licenciés
 - Association Sportive Entrepot : 31 licenciés
 - Grimp à Zot : 25 licenciés
 - Nature Verticale : 21 licenciés
 - ASCUR : 8 licenciés
 - ASCAC : 9 licenciés

UNE FORCE : Une qualité exceptionnelle pour nos licenciés

- Nos clubs « labellisés »
 - 1 club labellisé « Ecole » et « Elite » sur la saison 2017 : 7 A L'OUEST
Pour information, 2 clubs labellisés « Ecole » et « Elite » sur la saison 2018 : 7 A L'OUEST et AUSTRAL ROC qui a bénéficié du Plan de Structuration Territorial national.
- Clubs intégrés dans le PPF : Plan de Performance Fédéral (liste officielle au 01/02/2018).
A ce jour, deux clubs ont été labellisés
 - Austral Roc Tampon : Club « Performance 14/19 ans » et « mini-performance 4/13ans »
 - 7 A l'Ouest : Club « Mini- performance 4/13ans »

UNE FORCE : les participations aux évènements FFME

- Pour la saison 2017, nous totalisons 854 compétiteurs inscrits sur les différents évènements compétitifs officiels et promotionnels organisés par la Ligue (comme la Coupe de France, Championnats régionaux, Ti Zourit) et par nos clubs FFME (comme le 7A Bloc, Le Margouillat Contest, le Marmaille Top Bloc ou encore l'Archi Grimpe).
- Le nombre de bénévoles enregistrés sur l'ensemble de ces temps forts doit être sensiblement le même.
- **6 actions de formation** (2 en canyon et 4 en escalade) ont été proposées aux licenciés sur cette saison 2017.
- **36 Candidats** ont bénéficié de ces formations, 30 réussites avec conditions de validations.
- Il est à noter **409 passages** de Passeports en Canyon et en escalade.

Le licencié FFME REUNION peut donc bénéficier aujourd'hui :

- D'encadrements de très grande qualité au sein de différentes structures « CLUB »

- De temps de formation fédérale en Escalade et en Canyon afin d'acquérir des compétences indispensables à la construction de l'autonomie et de l'épanouissement dans nos pratiques.
- D'une pratique compétitive variée et de très haute qualité
- D'un « terrain de jeu naturel » en canyon et en escalade toujours en développement.
- D'un accès au plus haut niveau de pratique en escalade

- Rapport d'activités des commissions

a. Compétition

Les compétitions officielles

Des rendez-vous incontournables :

- **La coupe de France de bloc** : Notre rendez-vous national de novembre.
- **Les Championnats Régionaux** (décembre blocs, mars difficulté)
- **Le TRPB** (avril)

Les compétitions promotionnelles

- Les « **Challenges Bloc et Difficulté** » pour les benjamins (se greffent sur les championnats).
- Le **Ti'zourit** (bloc mai) pour les microbes, poussins et benjamins

Les officiels sur les compétitions

- **Les Présidentes De Jury** : Titularisation des Présidentes de Jury Barat Anne (MR) et Payet Sophie (ART). Validation en cours pour Burette Dominique (7AW).
- **Les juges et la gestion informatique** : des équipes ET DES PARENTS présents et impliqués.
- **Les ouvreurs** : Des équipes fiables, compétentes et investies.
- **Les clubs** : merci aux interlocuteurs des clubs (Stéphane Baron de MR et Katy Vandeville de EKC)

Une commission entravée par l'absence d'une SAE dédiée aux compétitions d'escalade

- Maintien difficile des offres de compétitions
- Difficultés à obtenir des créneaux d'organisation de compétitions sur les SAE de l'île : lourdeur administrative municipale, blocage des scolaires, des SAE régionales (2) peu disponibles
- Un calendrier des compétitions régionales par conséquent souvent en décalage avec le calendrier national (ex : en difficulté)

b. Site Naturel d'Escalade

En falaise

- Déséquipement partiel à Patate à Durand suite à un effondrement conséquent d'une partie de la falaise.
Action menée en concertation avec le PGHM, le BRGM et le Parc National
- Rééquipement de la course d'arête des 3 Salazes

- Début d'équipement d'une nouvelle falaise dans l'ouest, non dévoilée à ce jour
- Rééquipement de la course d'arête Piton des neiges / Gros Morne avec le PGHM, le BRGM et le Parc National
- Equipement d'une nouvelle falaise, Ti Sable, à Saint-Joseph par Greg Sobczak
- Poursuite de l'équipement d'un nouveau site, Sainte Thérèse, sur La Possession par Lionel Trevisi et Michel Pilardeau
- Equipement de nouvelles voies à Zamal par Lionel Trevisi, Michel Pilardeau et Dominique François
- Equipement d'une nouvelle voie à Ouaki Playa par Greg Sobczak
- Equipement de nouvelles voies à Ouaki Historique par Dominique François
- Equipement de nouvelles voies à St Leu par Franck Bernard

Administratif

- Poursuite du dossier de la création d'un nouveau site à Saint-Benoît avec la participation de la CIREST
- Accord avec l'IRT pour l'obtention de points pour l'équipement de nouvelles voies ou du rééquipement
- Travail sur le futur topo falaise. Peut-être une publication dans l'année...

c. Commission Structures Artificielles d'Escalade

Notre ligue souffre d'un manque crucial d'infrastructures.

Deux projets ont été suivis cette saison :

- Poursuivre le travail engagé sur la construction du Mur de Vitesse adossé au gymnase de STELLA. Une aide financière conséquente vient d'être accordée par la FFME dans le cadre du PNSAE. Nous sommes en attente d'une aide provenant de la Région Réunion.
- Un projet a été entièrement monté : celui du Centre de l'Escalade de l'Outre Mer.

En marche pour les J.O. de 2020 et de 2024 !

Le centre d'entraînement d'escalade de la Réunion a su prouver sa compétence en matière de haut niveau : depuis bientôt 20 ans les grimpeurs réunionnais alimentent les équipes de France d'escalade et brillent sur la scène nationale et internationale.

Le palmarès des grimpeurs réunionnais

Titres et médailles obtenus entre 2000 et 2017		
Championnat du monde jeune	4 titres	8 médailles
Médailles internationales senior et jeune	10 victoires	44 médailles
Championnat de France senior	6 titres	19 médailles
Championnat de France jeune	30 titres	78 médailles

Une ambition olympique pour LA REUNION et les DOM TOM !

Avec l'arrivée de l'olympisme en escalade sportive, la Réunion doit poursuivre son ascension vers les sommets et offrir aux jeunes générations les outils indispensables pour accéder au rêve olympique.

Pour cela la Réunion doit se doter d'infrastructures adaptées au développement du haut niveau.

Le constat après bientôt 20 ans d'excellence sportive en escalade

Nos atouts :

Une dynamique locale forte implantée depuis bientôt 20 ans

- Un savoir-faire dans le management du haut niveau (création du Pôle Espoir Outre Mer en 2017)
- Un réservoir de jeunes talents renouvelé saison après saison

Nos handicaps :

Des structures d'entraînement et de compétition inadaptées au haut niveau

Des jeunes champions qui quittent la Réunion prématurément et qui s'adaptent mal à l'éloignement.

Notre objectif : créer le Centre d'Escalade de l'Outre Mer

Construire les Structures Artificielles d'Escalade (SAE) en adéquation avec :

- L'entraînement de haut niveau et la détection
- L'organisation de compétitions régionales nationales et internationales
- L'accueil des équipes internationales pour des stages

Le Centre d'escalade de l'Outre Mer

Le projet du centre nécessite la construction sur un même site des équipements sportifs nécessaires à la pratique des trois disciplines olympiques :

- Une structure dédiée au bloc
- Une structure dédiée à la difficulté
- Une structure dédiée à la vitesse
- Des locaux pour la gestion administrative, technique et l'accueil de compétitions

Le projet

Le site d'implantation du projet nécessite une emprise foncière de 3500 m² environ

- Un espace bloc couvert
- Un espace difficulté et vitesse couvert
- Des locaux (vestiaires, bureaux, accueil, stockage, salle de musculation, salle de réunion)

Gestion du centre d'escalade de l'Océan Indien :

La gestion sera confiée à la Ligue FFME de la Réunion sur le modèle du Pôle France de Karma à Fontainebleau, géré par la FFME nationale.

DEMANDE DE FINANCEMENT EXCEPTIONNEL

Nous avons l'honneur de solliciter l'ETAT, via l'enveloppe exceptionnelle accordée par le CNDS (Communiqué de presse du conseil d'administration du CNDS du 30 11 2016) aux projets d'équipements sportifs ultra-marins, à hauteur de 4 510 000 € afin de permettre à LA REUNION de s'inscrire pleinement dans le projet olympique français des deux olympiades à venir.

Ce projet devrait permettre à la ligue de faire rentrer des recettes. En effet, si cette structure fonctionne sur le même modèle que Karma, des créneaux seraient proposés au public, éventuellement aux compétitions scolaires voire à d'autres ligues pour des stages sur notre île.

Une question est posée concernant le lieu d'implantation de cette structure. Juliette Payet précise que la commune de Saint-Leu serait prête à céder du foncier pour la mise en œuvre de ce projet.

Néanmoins cela pose le problème du propriétaire de la structure... si la commune reste propriétaire du terrain et que le projet est rentable, la commune risque par la suite de réclamer des droits.

Certaines personnes pensent qu'il serait plus intéressant d'être totalement autonome et donc d'acheter le terrain. Le projet a été présenté à Madame la Ministre de l'Outre-Mer. Olivier Fernandez devrait prochainement la rencontrer à nouveau afin de faire un point sur ce dossier.

d. Formation

Compétition

- Président de Jury
 - Weekend du 3 et 4 décembre 2016
 - 5 candidats
- Juge de voie
 - Samedi 18 février 2017
 - 6 candidats
- Juge de bloc
 - Samedi 7 octobre 2017
 - 10 candidats

Escalade

- Formation Continue Initiateurs et Moniteurs Escalade
 - Formation annulée – nombre d'inscrits insuffisant
 - Dimanche 28 mai 2017
- Passeport vert Escalade
 - Formation annulée – nombre d'inscrits insuffisant
 - Samedi 24 juin 2017
- Formation Continue Initiateurs et Moniteurs Escalade
 - Formation annulée – indisponibilité forcée du formateur
 - Dimanche 25 juin 2017
- Initiateur SAE
 - Formation annulée – nombre d'inscrits insuffisant
 - Du lundi 7 août au vendredi 11 août 2017

- Passeport bleu Escalade
 - Samedi 30 septembre 2017
 - 6 candidats
- Initiateur Escalade (SNE)
 - Formation annulée – nombre d’inscrits insuffisant
 - Du lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2017
- Formation Continue Initiateurs et Moniteurs Escalade
 - Samedi 21 octobre 2017
 - 4 candidats

Canyon

- Initiateur Canyon
 - Samedi 8 octobre 2016
 - Weekend du 29 et 30 octobre 2016
 - Weekend du 26 et 27 novembre 2016
 - 5 candidats
- Formation Continue Initiateurs et Moniteurs Canyonisme
 - Formation annulée – nombre d’inscrits insuffisant
 - Weekend du 17 et 18 juin 2017
- Passeport Vert Canyon
 - Dimanche 24 septembre 2017
 - 8 candidats
- Initiateur Canyon
 - Weekend du 30 septembre et 01 octobre 2017
 - Weekend du 14 et 15 octobre 2017
 - Weekend du 28 et 29 octobre 2017
 - Weekend du 11 et 12 novembre 2017
 - 6 candidats

Loriane Deriancourt, responsable de la commission formation, remercie les formateurs Muriel Bize (Compétition), Greg Debis (Escalade) et Cyril Bardy (Canyon) pour leur engagement dans cette dynamique de formation.

L’assemblée s’interroge sur la politique de la ligue en matière de formation. Certains estiment que les formations devraient être totalement gratuites, d’autres pensent au contraire que les formations peuvent être une ressource pour notre budget de fonctionnement.

Olivier Fernandez expose son point de vue éclairé par les multiples rencontres qu’il a pu avoir avec les subventionneurs. Le problème à l’heure actuelle est que seuls deux domaines seront financés dans le cadre du CNDS 2019 à l’avenir et ils sont extrêmement liés : ce sont les compétitions et le haut niveau.

Donc, si la ligue ne fait pas de recettes avec les formations, elle ne sera plus en mesure de proposer de formations. Maintenant, cela ne veut pas dire que les formations

doivent être forcément financées par les personnes souvent bénévoles qui souhaitent se former pour rendre service. Les clubs peuvent éventuellement aider leurs licenciés qui effectuent ces démarches de formation. C'est une pratique déjà existante dans certains clubs.

Une autre solution serait d'impacter tous les licenciés en augmentant significativement la part de la licence reversée à la ligue. En effet, ce sont tous les licenciés qui bénéficient des formations dans la mesure ils auront des encadrants mieux formés dans leurs clubs, des ouvreurs, des juges... plus compétents lors des compétitions...

Donc finalement, ce n'est pas vraiment une question de politique mais plutôt une question de choix car il est évident que la ligue est favorable à la mise en place du plus grand nombre de formations.

e. Canyon

Relationnel / Communication : créer du lien entre les acteurs du canyon

- Rencontre avec les différents responsables canyon des clubs
- Rencontre avec les acteurs (Parc National de la Réunion, ONF, IRT, Groupe Technique Canyon, DEAL, Ligue Réunionnaise Spéléo Canyon)
- Réunion de la commission canyon avec les encadrants des clubs
- Mise en place d'une sous commission « topo-GPS » et « formation canyon »
- Mise en place d'une mail list des encadrants de club pour faciliter les échanges, la communication et le partage d'informations entre encadrants.

Interclubs Langevin 2017

- Les 9 et 10 décembre 2017, regroupant les différents pratiquants (35 personnes) sur les canyons du secteur Langevin
- En premier lieu, une réussite sportive avec 5 équipes sorties le samedi et 3 le dimanche (regroupement sur Grand galet)
- Un moment de partage avec un encadrement inter-clubs, et le partage du bivouac le soir où chacun a mis la main à la pâte pour l'installation et le rangement.

Entretien / Gestion des canyons : équipement, sentier, fiches techniques

- Rencontre avec les différents acteurs pour revoir le projet balisage des sentiers de canyon (nouvelles plaquettes, prise en charge financière IRT, nouvelle convention ONF, réunion de terrain)
- Mise en place d'un suivi des équipements réalisés par les clubs (ancrages, topos)
- Centralisation des traces GPS et des topos pour ajouter ces données à la base de fiches canyon en ligne sur le site national (www.ffme.fr)

- Rapport d'activités du Centre Régional d'Entraînement d'Escalade

Le Centre Régional d'Entraînement d'Escalade regroupe le Pôle d'Excellence Sportive et l'Equipe Régionale

Les 4 disciplines compétitives sont pratiquées au sein des deux structures : le bloc, la difficulté, la vitesse et le combiné olympique.

Il y a 10 athlètes au Pôle d'Excellence Sportive Escalade et 10 athlètes supplémentaires sont accueillis au sein de l'Equipe Régionale de la Réunion.

Les athlètes du Pôle d'Excellence Sportive Escalade bénéficient de 2 à 4 entraînements par semaine toute la saison sportive et de 4 à 6 stages d'une à deux semaines dans l'année sportive également.

Encadrement :

5 entraîneurs : Benjamin BIGA, Rachid CHERIF, Vincent ETCHAR, Emmanuel SALLES, Philippe GABORIAUD

1 référent médical (ostéopathe/kinésithérapeute) : Vincent ETCHAR

4 intendants bénévoles : Stefano BERTONE, Olivier ILTIS, René TECHER, Juliette PAYET

1 équipe d'ouvriers : Vincent ETCHAR, Adrien TAPON, Emmanuel SALLES et Philippe GABORIAUD

Les stages en métropole en 2017

- France de bloc : 9 jeunes, février, 1 semaine
- Stage combiné : 4 jeunes, mars, 2 semaines
- France de vitesse : 8 jeunes, avril, 1 semaine
- Stage combiné : 4 jeunes, mai, 2 semaines
- Stage falaise : 7 jeunes, mai, 2 semaines
- France de difficulté et combiné : 5 jeunes, juin, 1 semaine
- TNPB, 5 jeunes, juin, 1 semaine
- Championnat du Monde, 5 jeunes, août septembre, 2 semaines
- Réunion : stage de détection, octobre, 1 semaine

Résultats en 2017 : 29 médailles

- France de bloc jeune : 2 or, 2 argent
- France de vitesse : 6 or, 5 argent, 5 bronze
- France de combiné jeune : 2 or, 1 argent, 1 bronze
- TNPB : 2 or
- Coupe d'Europe jeune : 1 argent, 2 bronze

Sélections en Equipe de France 2017

- Coupe d'Europe de vitesse jeune : 7 jeunes, 16 sélections
- Championnat d'Europe de vitesse jeune : 5 jeunes, 5 sélections
- Championnat du monde de vitesse jeune : 5 jeunes, 5 sélections
- Coupe d'Europe de bloc jeune : 3 jeunes, 10 sélections
- Championnat d'Europe de bloc jeune : 3 jeunes, 3 sélections
- Championnat du monde de bloc jeune : 3 jeunes, 3 sélections

- Coupe du monde sénior, bloc et vitesse : 2 jeunes, 8 sélections
- Championnat du monde de combiné jeune : 3 jeunes, 3 sélections
- Jeux mondiaux Sénior : 1 jeune, 1 sélection

LES CHEFS DE FILE DE L'ESCALADE REUNIONNAISE EN 2017

Elma FLEURET (17 ans) : spécialité vitesse, bloc
Sélectionnée aux Jeux Mondiaux (senior) et à 3 coupes du Monde senior, 5^{ème} au Championnat d'Europe, 1 titre de Championne de France de vitesse, 4 titres de vice championne de France (dont 2 en senior)

Manon HILY (23 ans) : spécialité bloc
Sélectionnée à 4 coupes du Monde de bloc, 1^{ère} du classement général de la Coupe de France de bloc

Iliann CHERIF (15 ans) spécialité : bloc, vitesse, combiné : **2 médailles internationales en bloc, 7^{ème} au Championnat du Monde de combiné, 4^{ème} au Championnat d'Europe de vitesse**, 11 sélections en Equipe de France en 2017, 2 titres de Champion de France en 2017, 1 record de France

Lucas TECHER (18 ans) : spécialité vitesse
1 médaille en coupe d'Europe de vitesse, 2 titres de Champion de France en 2017

Lucile SAUREL (16 ans) : spécialité : bloc, vitesse, combiné
12 sélections en Equipe de France dans 3 disciplines, 9^{ème} au Championnat du Monde de vitesse, 1 titre de Championne de France de bloc en 2017, 2 médailles au championnat de France de vitesse

Solène MOREAU (15 ans) : spécialité : bloc, vitesse, combiné
9 sélections en Equipe de France dans 3 disciplines, 10^{ème} au Championnat du Monde de combiné, 3 titres de vice Championne de France (bloc, vitesse, combiné)

Kintana ILTIS (14 ans) spécialité : vitesse, difficulté, bloc, combiné
4 sélections en Equipe de France, 20^{ème} au Championnat du Monde de vitesse, 7^{ème} au Championnat d'Europe de vitesse, 11 sélections en Equipe de France en 2017, 2 médailles au Championnat de France en 2017

Fanny TECHER (17 ans) : spécialité vitesse
2 sélections en Equipe de France jeune, 1 titre de Championne de France (senior) 2017, 2 médailles en championnat de France

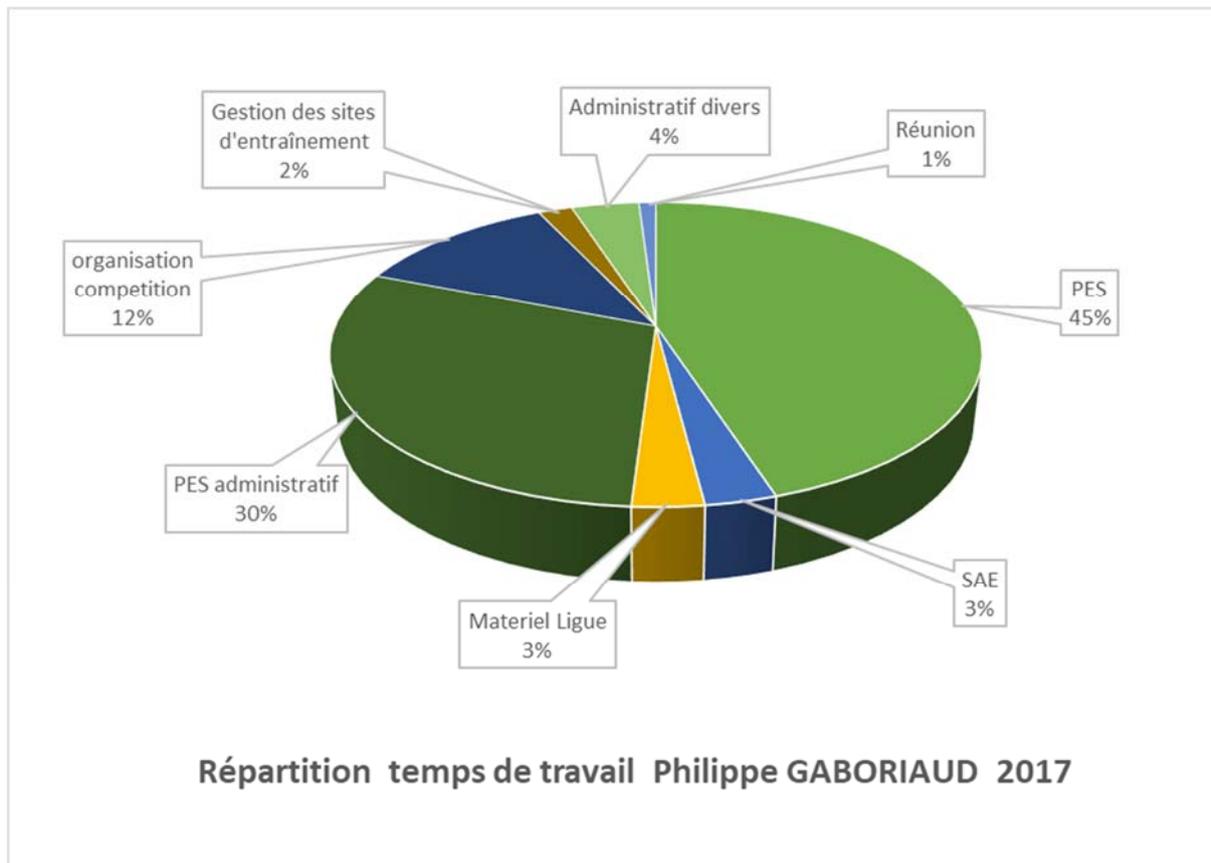
Une mention spéciale pour Laura Tizon, vice championne de France de bloc et Max et Oriane Bertone pour leur victoire au TNPB 2017.

Les rapports d'activité sont soumis au vote.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1116 pour.

Les rapports d'activité sont approuvés à l'unanimité des voix exprimées.

- Rapport d'activités des salariés
 - Philippe Gaboriaud, conseiller technique fédéral, directeur du PES



Mission sur le développement et l'organisation des compétitions à la Réunion

- Compétitions régionales et sélectifs régionaux
- Compétition nationale (Coupe de France de bloc)

Mission sur le développement des structures artificielles d'escalade à la Réunion

- Elaboration des projets (Centre D'escalade Régionale de la Réunion et Mur d'entraînement de Stella)
- Suivi technique des projets (Centre D'escalade Régionale de la Réunion et Mur d'entraînement de Stella)

Conseil technique sur le développement des activités de la Ligue FFME Réunion et des clubs FFME

Gestion des installations et du matériel technique appartenant à la Ligue ou en convention avec la Ligue

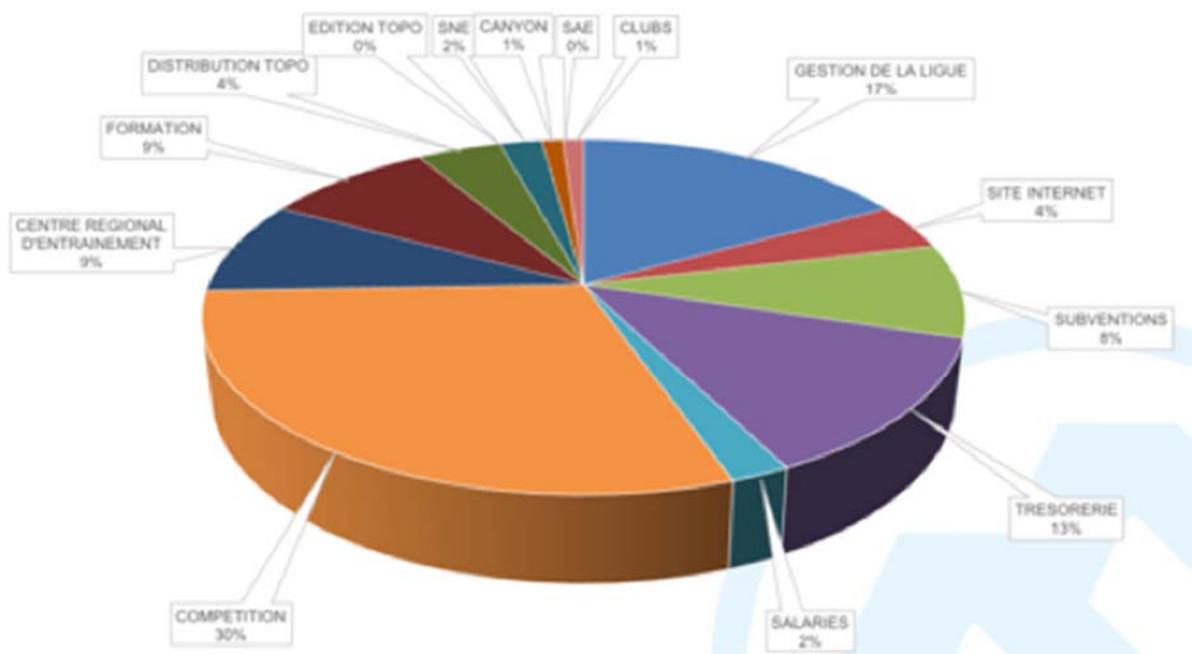
- Installation de Bloc de la Chaloupe (les blocs et la zone de réception)
- Mur de l'Université du Tampon (convention de contrôle et maintenance)
- Entretien et renouvellement du parc de prise et modules de la Ligue

Missions Sur le Centre d'Entraînement Régional : Directeur et entraîneur

- Mise en place du Pôle espoir Outre Mer d'Escalade (dans le cadre du Plan de Performance Fédéral)
- Planification, entraînement et coaching des jeunes du pôle
- Entraînement et coaching des jeunes de l'Equipe Régionale
- Coordination avec la Direction Technique Nationale et les Equipes de France
- Détection et sélection
- Gestion du budget du Centre Régional (budget prévisionnel, suivi des recettes et des dépenses)
- Suivi administratif (Organisation et logistique des stages, dossier de subvention, etc)
- Suivi administratif des jeunes du pôle (dans le cadre du double projet)

- David Augereau, agent de développement

REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL AGENT DE DEVELOPPEMENT 2017



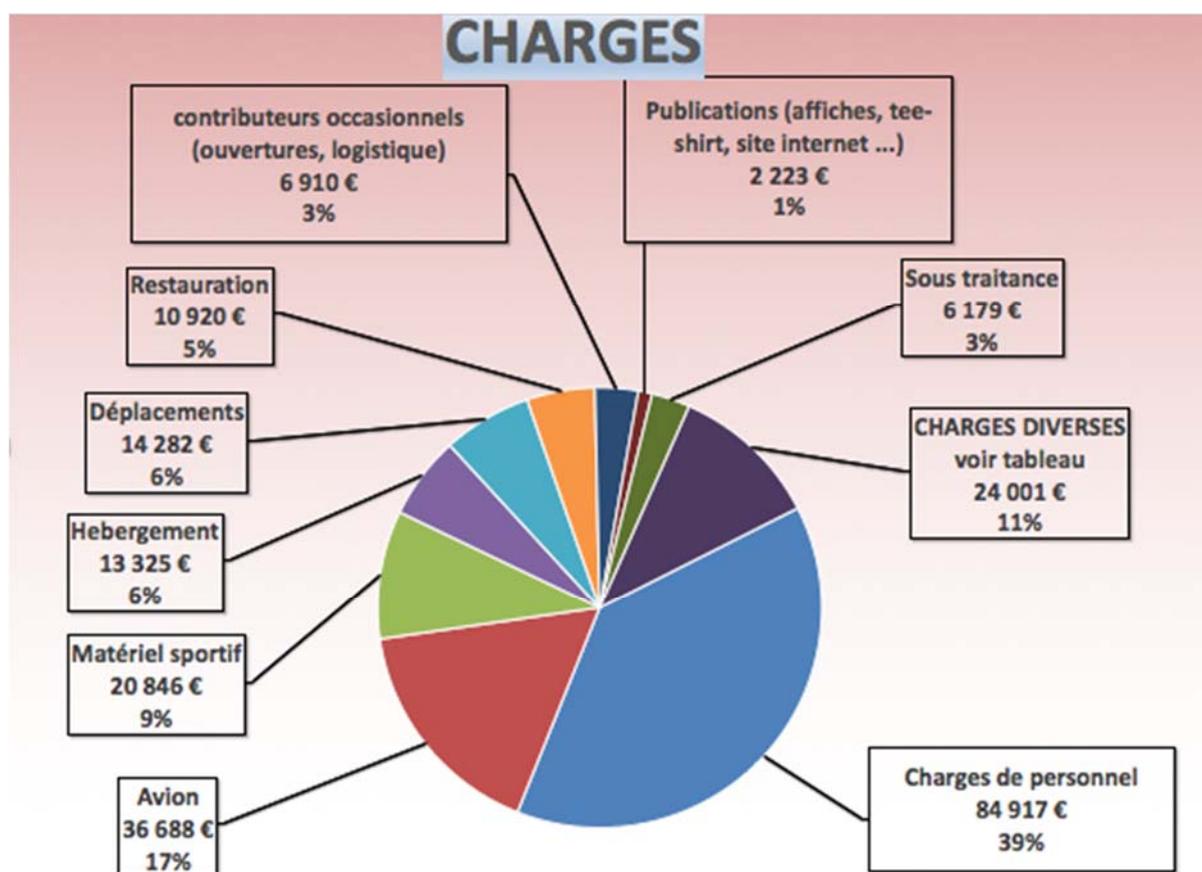
LIGUE

LIGUE	TRESORERIE
Accueil public, téléphonique, et mail	Formation logiciel comptable (EBP compta asso pro)
Gestion du fichier de contact	Paramétrage du logiciel comptable : analytique, plan comptable, imports, exports....
Archivage informatique et papier	Imports des relevés bancaires et cartes bancaire à débit différé
Logistique et soutien pour la préparation des réunions ligue (comité directeur, assemblée générale,...)	Saisie et archivage des salaires, des subventions, des OD, des stocks, des immobilisations, des écritures de fin d'exercice.
maintenance réseau DROPBOX	Saisie des achats et des ventes
Boutique : commande et revente des livres édités par la FFME	Facturation et suivi des paiements (utilisation de site internet jepilote.com)
gestion des assurances	Maintenance logiciel comptable
installation de la charte graphique (site internet, documents, vidéo,)	Vérification et cloture des comptes
Assistance informatique	Référent pour le commissaire aux comptes
gestion des différents comptes internet et mails @ffme974.org	Exports des bilans intermédiaires pour les commissions et global suivi des ventilations des subventions en collaboration avec la présidente
gestion des abonnements téléphones et internet	suivi des EPI clubs
Entretien du local : Ménage, rangement, réparations, améliorations	Formation nouvelle trésorière
éditions de statistiques	
SUBVENTIONS	SALARIES
formation aux demandes de subventions	Suivi des charges sociales (CGSS, CRR, CRP, Formation, Mutuelle)
montage des bilans financiers et des budgets previsionnels avec le/la président(e)	Déclaration des dossiers de formations professionnelles
rédaction des bilans qualitatifs avec le/la président(e)	SITE INTERNET
montage des dossiers de demande de subvention	Maintenance et améliorations du site www.ffme974.org (en collaboration avec le webmaster Alexis Nominé)
saisie sur OSIRIS des bilans et des demandes de subventions	Mise en ligne d'articles pour toutes les commissions, et reprise des news FFME importantes
Suivi des conventions (signatures, demandes de correction, fichier excel de suivi, demande des reliquats,...)	

COMMISSIONS

COMMISSION COMPETITION	COMMISSION CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT (EQUIPE REGIONALE + POLE ESPOIR)
6 compétitions par an :	Communication des résultats sur le site internet et diffusion au média
organisées par la ligue : Coupe de France de Bloc, Championnat régional de bloc, Ti-Zourit	suivi des stages : inscriptions et paiement - devenu occasionnel
organisées par la ligue en partenariat avec un club: Championnat régional de difficulté et Trophée Régional Poussins Benjamins	montage et suivi des dossiers de demande de prime au résultat du conseil départemental
Demande d'autorisation auprès des municipalités, communication avec les clubs...	montage et suivi des dossiers de demande du billet d'avion gratuit du conseil départemental
Invitation des institutionnels (CNDS, Région, Département,)	Récupération des informations concernant les aides spécifiques HN des subventionneurs (billets avion 12-18 ans, continuité territoriale,)
Déclaration des compétitions au calendrier national (intranet FFME)	Facturation Pole et stages
fiche compétition sur le site internet ffme974.org	COMMISSION EQUIPEMENT SNE
Communication avec les clubs et les médias (communiqué de presse et résultats)	Communication des informations sur le site internet
Recherche et gestion des bénévoles : plateau, inscriptions, résultats, juges, assureurs, boosters, photographe, vidéo	suivi des sorties et des entrées matériel au local
Recherche et mise en place des partenariats (dossier de présentation, contrat, ...)	Orientation des gens qui trouvent des Petrels
Logistique matériel et prestations de services (lots, médailles, petit matériel, tee-shirts, affiche, vidéo, sécurité, hébergement...)	Récupération de colis
Conception graphique des affiches, banderoles, badges, médailles ...)	DISTRIBUTION TOPO FALAISE et BLOC
Traitement des inscriptions	Prospection des points de vente (11 librairies sur l'île + 3 librairies en métropole + 1 en Autriche)
Suivi du Budget en collaboration avec la responsable de la commission compétition	Livraisons et facturation
organisation le jour de la compétition : plateau, inscriptions, résultats, podiums, ...	COMMISSION CANYON
indemnisation des officiels et des contributeurs volontaires	Communication des informations sur le site internet
COMMISSION FORMATION	COMMISSION SAE
fiches formations sur le site ffme974.org	
Déclaration des formations au calendrier national (intranet FFME)	CLUBS
Communication avec les clubs, les inscrits et les instructeurs	Communication des interclubs sur le site ffme974.org
Traitement des inscriptions	Communication d'informations ponctuelles : offres d'emploi, ...
Recherche d'élèves pour certains stages (we d'encadrement canyon)	renseignements aux clubs
Logistique (licences découvertes, salles, gîtes, combinaisons, EPI, ...)	

5. Rapport financier 2017 présenté par la trésorière



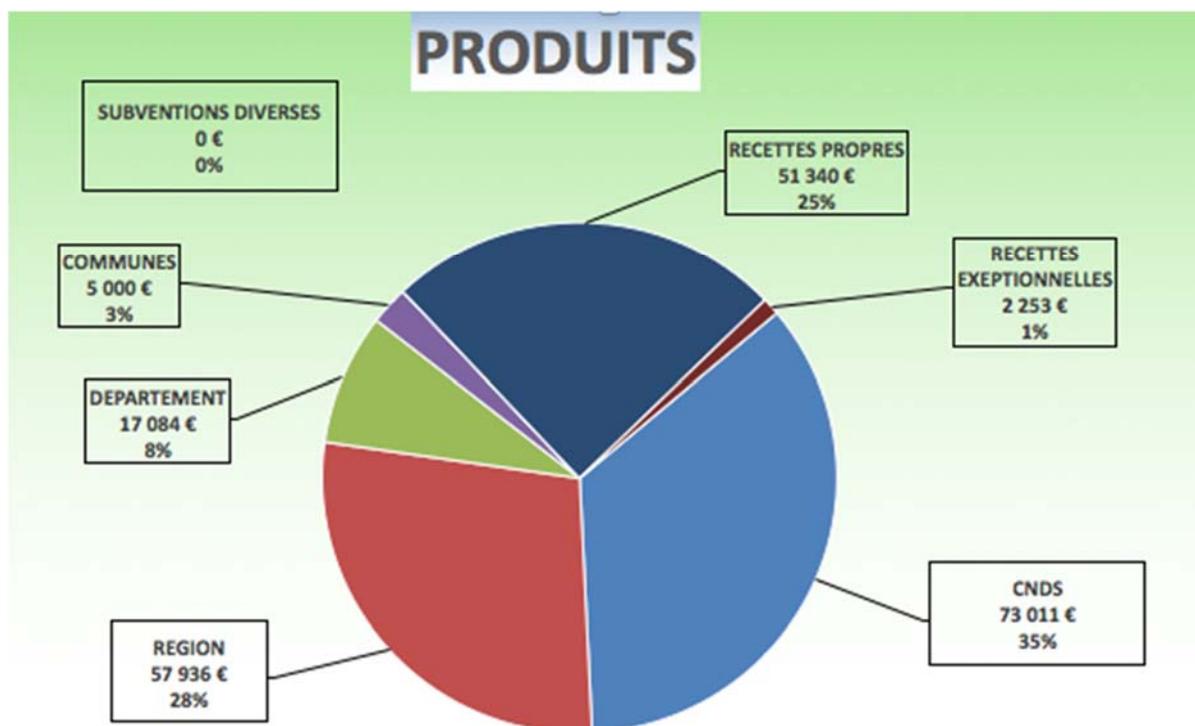
L'assemblée s'interroge sur les charges diverses qui s'élèvent à 11% des charges totales de la ligue.

La trésorière présente donc le tableau ci-dessous en précisant qu'elle récemment a pris ses fonctions et qu'elle s'est elle même interrogée sur ces charges mais malheureusement certaines dépenses sont incompressibles comme notamment le commissaire aux comptes il lui semble difficile de faire des économies sur ce poste là.

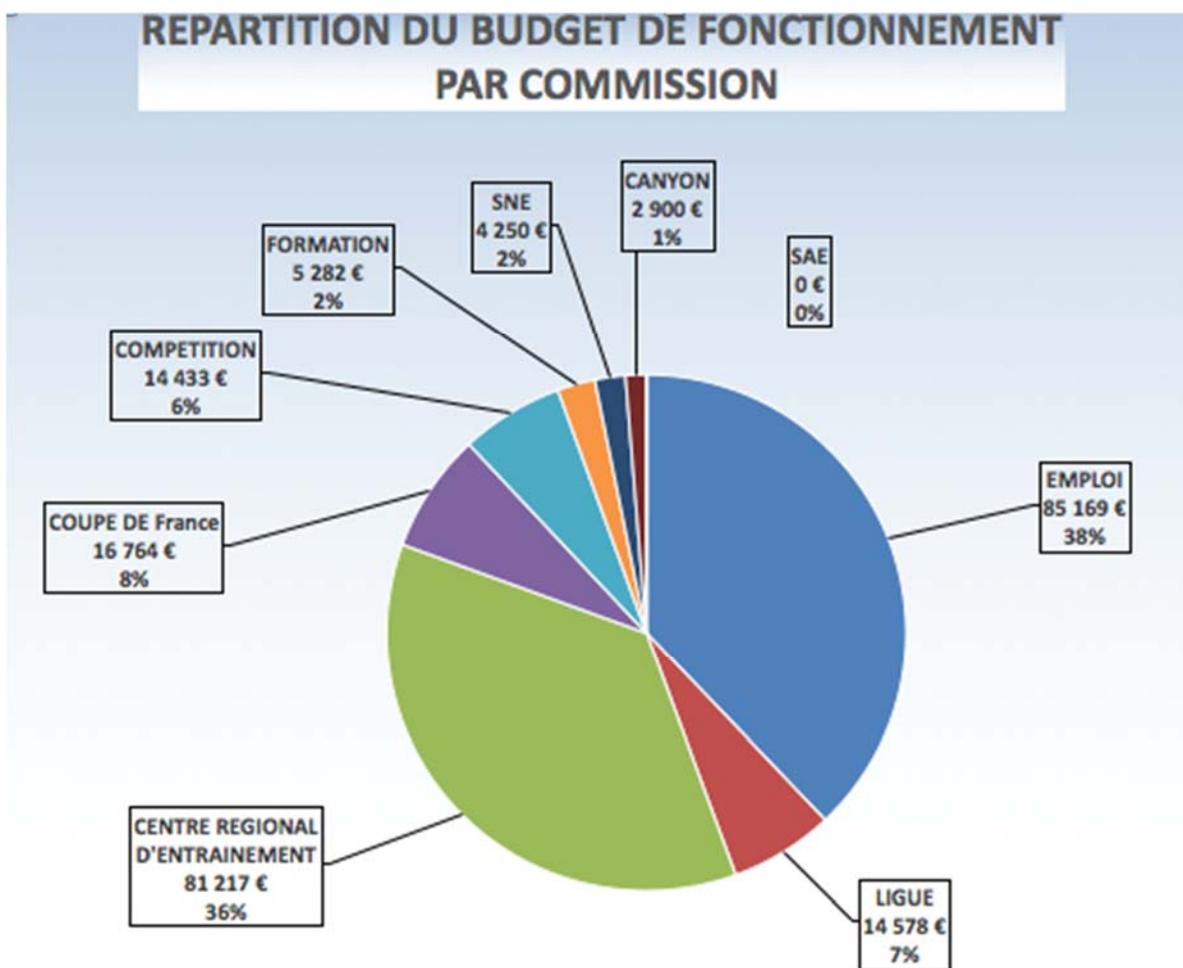
Il faudra donc trouver des solutions pour trouver des recettes dans la mesure où les subventions auront tendance à baisser significativement dès l'année prochaine.

CHARGES DIVERSES	24 001 €
Divers	4 202 €
Frais postaux et de télécommunications poste + internet + mobiles	3 383 €
Fournitures de bureau	2 928 €
Commissaire aux comptes	2 496 €
Récompenses	2 247 €
Assurances	1 314 €
Dotation aux amortissements	1 273 €
Services bancaires	1 071 €
Variation des stocks (topos)	1 019 €
Fournitures + petit équipement	823 €

Licences logiciel	805 €
Locations salles	556 €
Charges exceptionnelles	500 €
Affiliations cotisations + droits fédéraux FFME	468 €
Taxes diverses (transport + douanes)	423 €
Droits fédéraux - Formation	343 €
Licences	120 €
Documentation - Abonnements	29 €
Entretien et réparation	0 €



RECETTES PROPRES	51 340 €
Cotisations Club	19 040 €
Inscription PES	14 040 €
Inscription Compétition	7 000 €
Inscription Formation	2 582 €
Sponsor	
Vente (topos/modules/prises)	8 678 €



Le rapport financier est soumis au vote.

Voir le rapport du commissaire aux comptes en Annexe 1

Résultats du vote : 0 contre ; 123 abstention ; 993 pour.

Le rapport financier est approuvé à la majorité des voix exprimées.

Vote sur l'affectation du résultat de l'exercice 2016/2017 au fond statutaire

Le résultat de l'exercice clôturé s'élève à 1511.97 €

Nous constatons le résultat de l'exercice clôturé et nous proposons au vote son affectation au fond statutaire.

Résultats du vote : 0 contre ; 0 abstention ; 1116 pour.

L'affectation du résultat de l'exercice 2016/2017 au fond statutaire est approuvé à l'unanimité des voix exprimées.

6. Proposition au vote des Représentants à l'Assemblée Générale Nationale FFME 2018.
Vote

La Présidente propose Isabelle Hily Delagranda (7aW) et Olivier Fernandez (EKC) pour représenter la ligue Réunion à l'AG nationale dans la catégorie des représentants de clubs.

Ils exposent brièvement leur motivation avant de passer au vote.

Le vote a été adopté à l'unanimité des voix exprimées.

7. Présentation du programme d'activités 2018

a. Ligue

**NOTRE STRATEGIE POUR PREPARER L'AVENIR
VERS UN NOUVEAU MODELE...**

- Harmoniser les fonctionnements administratif et financier des commissions : Fiches de poste à formuler par exemple, homogénéité des règlements financiers à poursuivre.
- Editer un règlement financier LIGUE FFME REUNION
- Mettre en place une transition 2018/2019 pour préparer les orientations du gouvernement et la politique de diminution drastique des subventions.
- Professionnaliser le fonctionnement de la Ligue en mettant en place des prestataires de service (mutualisation possible).
- Préfigurer les cotisations 2019 pour répondre aux points précédents. Identifier les ressources propres potentielles.
- Préparer l'organisation de la ligue et des clubs pour basculer vers un principe d'autonomie financière.
- Porter et construire un projet d'infrastructure régionale qui développe de l'emploi et qui permette d'acquérir une pérennité et une stabilité financière.
- Co-construire, c'est-à-dire accepter tous que des changements de fond vont inévitablement impacter notre fonctionnement et qu'il est urgent de trouver ensemble les solutions à mettre en œuvre.
- Anticiper pour ne pas être contraint et sans ressources dès 2019.

b. Compétition

Revalorisation des postes de bénévoles

- Une indemnisation reconsidérée pour les responsables de l'organisation des compétitions (ouvriers et jury)
- Une offre de formation plus large dans une perspective d'évolution des responsabilités de l'ouvrier régional via Chef ouvrier, du juge via la présidence de jury, formation de responsable de la saisie informatique en compétition
- Un équipement fédérateur (un pack juge destiné aux juges et composé d'outils indispensables au jugement)
- Une tenue d'officiels valorisant les bénévoles investis

Développer l'offre en compétition

- Maintenir les offres actuelles de compétitions
 - Envisager le retour d'un championnat régional de vitesse
 - Adapter la date des Championnats Régionaux au calendrier national
 - Construire une structure nationale voire internationale
- c. SNE
- Impression du nouveau Topo Falaise FFME (rupture de stock de l'ancien, doublement du nombre de pages)
 - Poursuite de l'équipement et livraison d'un nouveau site à La Possession
 - Poursuite de l'équipement d'un nouveau site sur St Leu
 - Equipement de nouvelles voies sur des sites existants
 - Rééquipement de voies d'escalade, mises aux normes fédérales.
 - Actions de sécurisation sur les sites impactés par les conditions climatiques (crues, éboulis etc)
 - Expérimentation de nouveaux ancrages adaptés au milieu tropical humide marin
 - Formation
- d. Structures Artificielles d'Escalade
- Nous ne pouvons que poursuivre nos efforts pour la nouvelle saison, engager des dialogues, faire des recherches de partenariats, et rencontrer et convaincre.

e. Formation

Compétition

- Juge de voie
 - Samedi 3 mars 2018
 - 7 candidats
- Juge de bloc
 - Date à définir
- Gestionnaire Class'Cimes
 - Date à définir, en fonction de la sortie du nouveau process
- Ouvreur national
 - Date à définir
- Formation Nationale
 - Recyclage Chef ouvrier N2
 - Recyclage Juge N2

Escalade

- Gestionnaire des Equipements de Protection Individuelle
 - Samedi 2 décembre 2017
 - 6 candidats
- Initiateur SAE
 - Samedi 20 janvier 2018 à Saint-André
 - Samedi 27 janvier 2018 à Saint-Leu

- Samedi 3 février 2018 à Saint-Leu
 - Samedi 10 février 2018 à Saint-Leu
 - Samedi 17 février 2018 à Saint-Leu
 - 14 candidats
- Initiateur SAE
 - Date à définir
 - Initiateur SNE
 - Date à définir
 - Equipeur SNE
 - Date à définir (Mai /Juin 2018?) en fonction de l'avancée du projet sur Bethléem

Canyon

- Passeport bleu Canyon
 - Samedi 17 mars 2018
 - 7 candidats
- Moniteur Canyon
 - Samedi 12 mai 2018
 - Dimanche 20 mai 2018
 - Samedi 2 juin 2018
 - Weekend du 9 et 10 juin 2018
 - Weekend du 23 et 24 juin 2018
 - 7 candidats
- Formation nationale
Recyclage Instructeur Canyon et Formation Instructeur Canyon

Structure ligue

S'engager dans le montage du dossier pour devenir « ORGANISME de FORMATION »

f. Canyon

Entretien / Gestion des canyons

- **Signalétique** : construction d'une nouvelle convention avec l'ONF et le PNR pour débiter la mise en œuvre des nouvelles plaquettes
- **Equipement** : poursuite de la dynamique RIC de rééquipement et mise aux normes
- **Plan régional de rééquipement** : en fin d'année réaliser un bilan des travaux réalisés pour construire un programme avec des priorités d'entretien ou de rééquipement.

Interclubs Saison II

- Réalisation d'un **second inter-clubs** en partenariat avec le club Montagne Réunion sur le secteur des Lianes (Bras Panon)
- Programmé en Novembre 2018

Fiches techniques Canyon

- Centralisation des topos et traces GPS

- Poursuite de la révision des fiches techniques, ouverture des fiches des canyons non référencés.
 - Mise en ligne sur ces fiches de liens vers un topo actualisé ainsi que les traces GPS correspondantes
- g. Centre régional d'escalade
Poursuivre la dynamique engagée auprès des jeunes dans le but d'obtenir des résultats nationaux et internationaux.
8. Présentation du budget prévisionnel 2018 et vote

SOUTENIR AU MIEUX L'ENSEMBLE DES ACTIVITES RESPECTER LE SCHEMA DE FINANCEMENT 2018 DES COLLECTIVITES

- Les axes de financement 2018 sont :
 - **Soutenir la pratique fédérale** : formation des sportifs, des bénévoles, des cadres, participation aux championnats de France, soutien l'organisation des championnats régionaux, acquisition de matériel sportif, soutien à l'organisation d'une manifestation de grande envergure, accompagnement administratif de la structure.
 - **Accompagner les structures de haut niveau** : Seuls les projets LIGUE identifiés par le PPF seront suivis et accompagnés.
 - **Corriger et réduire les inégalités à l'accès à la pratique** : Pratique sportive féminine, en situation de handicap, dans des zones carencées d'accès à la pratique et projet d'offre d'activités de sports de pleine nature structurée et de qualité.
 - **Promouvoir le sport santé** : Publics ciblés
 - **Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport**
 - **Professionaliser le mouvement sportif** : Dispositif « Emploi CNDS »
- Le budget prévisionnel 2018 tient compte :
 - Pour les compétitions : augmentation des charges liées aux locations de nacelles, de besoins supplémentaires en fonctionnement (exemple : entretien de la zone de Blocs de la Ligue), d'une augmentation de la masse salariale répartie sur ces actions. Nécessité de matériel spécifiques. Budget prévisionnel à 33 810€
 - Pour la Coupe de France : Evènement « Phare » officiel. Invités supplémentaires. Budget prévisionnel à 28 177€
 - Pour les deux : Renfort sur les équipes d'ouvriers.

- Pour le « Basaltrip 2018 » : Evènement « Phare » site naturel. Professionnalisation sur certains postes très coûteux pour le bénévole. Mise en avant de l'impact sur le développement d'un site naturel de pratique de « référence ». Budget prévisionnel à 10 497€
- La Formation : Prise en compte de plusieurs recyclages Métropole en escalade et en canyon. Augmentation du nombre de formations proposées. Budget prévisionnel à 25 000€
- Haut Niveau : Professionnalisation sur certains postes trop lourds pour les bénévoles. Mise en place du projet autour des 3 axes : Suivi scolaire / Sportif / Médical plus coûteux. Charges complémentaires pour un système de ramassage des athlètes. Nécessité de matériel spécifique. Budget prévisionnel à 143 400€
- Championnats de France : Certains stages et préparations plus coûteuses de par les lieux, le nombre d'athlètes, et les tarifs des billets suivant les périodes. Budget prévisionnel à 51 400€
- Pour les Sites Naturels d'Escalade : Nécessité de matériel spécifique. L'édition du Topo 2018 peut occasionner également quelques coûts prévus au budget. Prévisionnel à 28 700€
- Pour le Canyon : Nécessité de matériel spécifique. Intégration de l'inter-club 2018. Prévisionnel à 9 200€
- Embauche d'un agent supplémentaire. (dossier à monter en fonction des besoins). Prévisionnel à 20 200€
- Fonctionnement de la ligue : Budget prévisionnel à 30 500€
- Intégration de la demande spécifique pour le mur de vitesse : Prévisionnel à 150 000€

NOTRE STRATEGIE POUR PREPARER L'AVENIR VERS UN NOUVEAU MODELE...

- Porter et construire un projet d'infrastructure régionale qui développe de l'emploi et qui permette d'acquérir une pérennité et une stabilité financière.
- Co-construire, c'est à dire accepter tous que des changements de fond vont inévitablement impacter notre fonctionnement et qu'il est urgent de trouver ensemble les solutions à mettre en œuvre.
- Anticiper pour ne pas être contraint et sans ressources dès 2019.
- Le montant de la cotisation régionale des clubs affiliés a été fixé à 17€ pour l'année 2019 lors de l'assemblée générale du 21 mars 2016.

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE
BUDGET PREVISIONNEL
2018

CHARGES	2018	PRODUITS	2018
60 – Achat	266 851,25 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	84 824,94 €
Prestations de services	113 856,00 €	Prestations de services	
Achats de matières		Vente de marchandises	3 000,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, essence)	2 800,00 €	Manifestations sportives	8 500,00 €
Matériel sportif	139 845,25 €	Participation stagiaires	41 800,00 €
Véhicule 9 places			
Fournitures de bureau	3 650,00 €	Partenariat, sponsorings	3 300,00 €
Autres fournitures	6 700,00 €	autres-fonds propres	28 224,94 €
61 – Services extérieurs	24 720,00 €	74 – Subvention d'exploitation	449 295,00 €
Loyer(s)		CNDS	112 600,00 €
Locations (voitures,...)	10 400,00 €	CNDS Emploi : EFUST	19 500,00 €
Entretien et réparation	3 500,00 €	Etat (DJSCS)	
Assurances	1 700,00 €	Autres services de l'Etat (ORESSE + Mobilité territoriale)	20 400,00 €
Documentation – Abonnements	350,00 €	Fond d'échange (FEBECS)	900,00 €
Récompenses	5 500,00 €	CONSEIL REGIONAL	168 200,00 €
Affiliations	2 270,00 €	Projet pédagogique	
Divers	1 000,00 €	Public cible	
62 – Autres services extérieurs	153 134,90 €	Formation de cadre	5 200,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500,00 €	Perf. Athlètes et champ. France	12 000,00 €
Publicités, publication	7 300,00 €	Acquisition de matériel	123 500,00 €
Déplacements, missions :	86 734,90 €	Manifestation exceptionnelle	27 500,00 €
- Dirigeants, bénévoles	37 549,90 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	69 795,00 €
- Sportifs	43 800,00 €	Fonctionnement	48 495,00 €
- Arbitres, officiels	5 385,00 €	Public cible	
ouvertures et contributeurs volontaires	22 900,00 €	Manifestation exceptionnelle	21 300,00 €
Stages (hébergement et restauration)	28 600,00 €	COMMUNES	6 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	5 100,00 €	Projet pédagogique	1 000,00 €
63 – Impôts et taxes		Manifestation exceptionnelle	5 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		FEDERATIONS (FFME - ligne DOM TOM, PST, PNSAE)	51 900,00 €
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, CE, ...)	
64 – Charges de personnel	108 613,79 €	Fonds européens	
Rémunération des personnels	72 680,55 €	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	35 933,24 €	Clubs participation engagements compétitions	
Autres charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	19 800,00 €
65 – Autres charge de gestion courantes		Cotisations – Licences	19 800,00 €
-		76 – Produits financiers	400,00 €
66 – Charges financières	1 000,00 €	77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements, provisions	
68 – Dotation aux amortissements		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	554 319,94 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	554 319,94 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	137 220,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	137 220,00 €
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	66 400,00 €	Prestations en nature	66 400,00 €
Personnel bénévole	70 820,00 €	Bénévolat	70 820,00 €
TOTAL DES CHARGES	691 539,94 €	TOTAL DES PRODUITS	691 539,94 €

Présentation du budget prévisionnel n'incluant pas le mur de vitesse.

LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE			
BUDGET PREVISIONNEL			
2018			
CHARGES	2018	PRODUITS	2018
60 – Achat	116 850,00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	82 823,69 €
Prestations de services	55 700,00 €	Prestations de services	
Achats de matières		Vente de marchandises	3 000,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, essence)	2 800,00 €	Manifestations sportives	8 500,00 €
Matériel sportif	48 000,00 €	Participation stagiaires	41 800,00 €
Véhicule 9 places			
Fournitures de bureau	3 650,00 €	Partenariat, sponsorings	3 300,00 €
Autres fournitures	6 700,00 €	autres-fonds propres	26 223,69 €
61 – Services extérieurs	24 720,00 €	74 – Subvention d'exploitation	301 295,00 €
Loyer(s)		CNDS	83 600,00 €
Locations (voitures, ...)	10 400,00 €	CNDS Emploi : EFUST	19 500,00 €
Entretien et réparation	3 500,00 €	Etat (DJSCS)	
Assurances	1 700,00 €	Autres services de l'Etat (ORESSE = Mobilité territoriale)	20 400,00 €
Documentation – Abonnements	350,00 €	Fond d'échange (FEBECS)	900,00 €
Récompenses	5 500,00 €	CONSEIL REGIONAL	79 200,00 €
Affiliations	2 270,00 €	Projet pédagogique	
Divers	1 000,00 €	Public cible	
62 – Autres services extérieurs	153 134,90 €	Formation de cadre	5 200,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 500,00 €	Perf. Athlètes et champ. France	12 000,00 €
Publicités, publication	7 300,00 €	Acquisition de matériel	34 500,00 €
Déplacements, missions :	86 734,90 €	Manifestation exceptionnelle	27 500,00 €
- Dirigeants, bénévoles	37 549,90 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL	69 795,00 €
- Sportifs	43 800,00 €	Fonctionnement	48 495,00 €
- Arbitres, officiels	5 385,00 €	Public cible	
ouvertures et contributeurs volontaires	22 900,00 €	Manifestation exceptionnelle	21 300,00 €
Stages (hébergement et restauration)	28 600,00 €	COMMUNES	6 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	5 100,00 €	Projet pédagogique	1 000,00 €
63 – Impôts et taxes		Manifestation exceptionnelle	5 000,00 €
Impôts et taxes sur rémunération		FEDERATIONS (FFME - ligne DOM TOM, PST, PNSAE)	21 900,00 €
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, CE, ...)	
64 – Charges de personnel	108 613,79 €	Fonds européens	
Rémunération des personnels	72 680,55 €	CNASEA (emplois aidés)	
Charges sociales	35 933,24 €	Clubs participation engagements compétitions	
Autres charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	19 800,00 €
65 – Autres charge de gestion courantes		Cotisations – Licences	19 800,00 €
-		76 – Produits financiers	400,00 €
66 – Charges financières	1 000,00 €	77 – Produits exceptionnels	
67 – Charges exceptionnelles		78 – Reprises sur amortissements, provisions	
68 – Dotation aux amortissements		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	404 318,69 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	404 318,69 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	136 720,00 €	87 – Contributions volontaires en nature	136 720,00 €
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	66 400,00 €	Prestations en nature	66 400,00 €
Personnel bénévole	70 320,00 €	Bénévolat	70 320,00 €
TOTAL DES CHARGES	541 038,69 €	TOTAL DES PRODUITS	541 038,69 €

Vote du budget prévisionnel.

Résultats du vote : 0 contre ; 300 abstentions ; 816 pour.

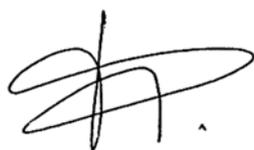
Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité des voix exprimées.

9. Questions diverses – Débats et discussions.

Clôture des débats à 19h30.

Fait à Saint Leu le 13 mars 2018

Sophie PAYET,
Secrétaire de la Ligue Réunion FFME



Juliette PAYET,
Présidente de la Ligue Réunion FFME


LIGUE REUNION DE LA MONTAGNE
ET DE L'ESCALADE (FFME)
125 avenue du Général Lamber
97436 SAINT LEU
Tél : 02 62 34 41 00
Gsm : 06 92 43 34 10
www.ffme974.org
Association 1901 agréée par le ministère chargé des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNO5F - APE 93122
Affiliée à l'IFSC
02 62 34 41 00
06 92 43 34 10
ligue@ffme974.org
www.ffme974.org

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
64 B, Avenue Eudoxie Nonge
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00036

FFME DE LA REUNION

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901**

Siège social

125 Avenue du Général LAMBERT

97436 Saint Leu

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Octobre 2017

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/10/2017

Aux sociétaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée ou autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Sainte Denis de la Réunion, le 29/12/2017

Arnaud FAYOL
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
64 Bis Avenue Eudoxie Longe 97490 Ste. Clotilde
Tél : 0262 43 81 57 / 0692 70 61 49
SIRET : 792 926 386 00036 - APE : 6920Z
Mail.: arnaud.fayol.ec@gmail.com

FAYOL Arnaud
Commissaire aux comptes
64 B, Avenue Eudoxie Nonge
97490 Sainte Clotilde
Inscrit au tableau de la cour d'appel de St Denis de la Réunion
N° de Siret : 792 926 388 00036

FFME DE LA REUNION

**ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI
DU 1ER JUILLET 1901**

SIEGE SOCIAL :

**125 Avenue du Général LAMBERT
97436 SAINT LEU**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2017

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association **FFME de la Réunion**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les « faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe :

En octobre 2016, les comptes de l'association ont été transférés du logiciel Excel vers le logiciel comptable EBP association Pro.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit l'observation ci-dessus.

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du comité directeur et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 29/12/2017 à Saint Denis de la Réunion

Fayol Arnaud

Arnaud FAYOL
Expert Comptable - Commissaire aux comptes
64 Bis Avenue Eudoxie Nonge 97490 Ste. Clotilde
Tél : 0262 13 81 57 / 0692 70 61 49
SIRET : 792 926 338 00036 - APE : 6920Z
Mail.: arnaud.fayol.ec@gmail.com

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA	8 677,51	8 871,21
	Production vendue : - Biens	AC		
	- Services	AE		
	Montants nets produits d'exploitation	AG	8 677,51	8 871,21
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	168 209,89	144 440,83
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ	42 662,45	42 645,95
	Legs et donations	AS		
Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU			
Autres produits	AW	1 785,31	600,00	
Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	212 657,65	187 686,78	
Total des produits d'exploitation (I)	BA	221 335,16	196 557,99	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)	BC	0,00	0,00	
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI	458,33	142,89
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
Total des produits financiers (III)	BQ	458,33	142,89	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS		4 189,20
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU	9,49	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	9,49	4 189,20
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	CA	221 802,98	200 890,08	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	CC	0,00	2 587,46	
TOTAL GENERAL	CE	221 802,98	203 477,54	

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG 3 229,83	2 225,48
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI 1 018,66	1 045,04
	Autres achats non stockés	CK 23 040,69	24 921,82
	Services extérieurs	CM 14 275,56	11 441,94
	Autres services extérieurs	CO 77 527,00	73 948,74
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ 2 607,11	2 038,37
	Salaires et traitements	CS 74 309,69	66 096,42
	Charges sociales	CU 13 426,59	11 003,03
	Autres charges de personnel	CW 2 250,00	
	Subventions accordées par l'association	CY 1 824,91	1 417,09
	Dotations aux amortissements	DA 1 273,47	1 366,40
	Dotations aux provisions	DC 4 189,20	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	
	Autres charges	DG 818,30	84,00
Total des charges d'exploitation (I)		DI 219 791,01	195 588,33
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK 0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM	0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO	
	Différences négatives de change	DQ	
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS	
Total des charges financières (III)		DU 0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW	7 889,21
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY 500,00	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA	
Total des charges exceptionnelles (IV)		EC 500,00	7 889,21
Participation salariés aux résultats (V)		EE	
Impôts sur les sociétés (VI)		EG	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		EI 220 291,01	203 477,54
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		EK 1 511,97	0,00
TOTAL GENERAL		EM 221 802,98	203 477,54

État préparatoire au Compte de résultat - Produits - Détail

	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Produits d'exploitation	221 335,16	196 557,99
Ventes de marchandises	8 677,51	8 871,21
- 7071 - Ventes Boutique (doc FFME)	31,00	50,00
- 7072 - Ventes Topo bloc et falaise	3 305,60	5 474,00
- 7073 - Ventes diverses (prises,...)	5 340,91	3 347,21
Production vendue biens		
Production vendue services		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	168 209,89	144 440,83
- 7411 - Subvention CNDS	73 010,58	69 860,83
- 7412 - Subvention FEBECS		1 080,00
- 7413 - Subvention REGION	57 936,41	50 000,00
- 7414 - Subvention Département	17 083,90	9 400,00
- 7415 - Subvention CC	1 000,00	
- 7416 - Subvention Commune	5 000,00	6 000,00
- 7418 - Subvention FFME	14 179,00	4 600,00
- 7419 - Subventions diverses		3 500,00
Dons		
Cotisations	42 662,45	42 645,95
- 75611 - Inscriptions competitions	7 000,45	7 312,95
- 75612 - Inscriptions CRE	14 040,00	14 020,00
- 75613 - Inscriptions formations	2 582,00	2 945,00
- 7562 - Cotisations CLUB	19 040,00	18 368,00
Legs et donations		
Produits liés à financements réglementaires (+) Report ressources non utilisées des ex antérieurs		
Autres produits	1 785,31	600,00
- 758 - Produits divers de gestion courante	15,31	
- 7581 - Sponsoring		600,00
- 7912-FPC - Transferts de charges FPC	1 770,00	
Produits financiers	458,33	142,89
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat		
Participations		
Autres valeurs mobilières et créances d'actif		
Autres intérêts et produits assimilés	458,33	142,89
- 768 - Autres produits financiers - interets bancaires	458,33	142,89
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Produits exceptionnels	9,49	4 189,20
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 189,20
- 772 - Produits sur exercices antérieurs (à reclasser)		4 189,20
Produits exceptionnels sur opérations en capital	9,49	
- 777 - Quote-part des subv. d'invest. au résultat de l'exercice	9,49	
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels		

État préparatoire au Compte de résultat - Charges - Détail

	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Charges d'exploitation	219 791,01	195 588,33
Achats de marchandises et de matières premières	3 229,83	2 225,48
- 60225 - Fournitures consommables	301,62	470,46
- 60226 - Fournitures de bureau	2 928,21	1 755,02
Variation de stock marchandises et matières premières	1 018,66	1 045,04
- 6037 - Variation des stocks TOPO	1 018,66	1 045,04
Autres achats non stockés	23 040,69	24 921,82
- 60611 - Carburant	1 673,87	177,20
- 6063 - Autres fournitures, pt equip	521,19	1 256,41
- 60631 - Matériel sportif pedagogique et informatique	20 845,63	23 488,21
Services extérieurs	14 275,56	11 441,94
- 6111 - Sous traitance	6 178,88	5 773,43
- 6132 - Locations immobilières (salles, ...)	556,00	330,00
- 6135 - Locations mobilières (voitures, matériel, ...)	6 077,34	4 298,66
- 6161 - Assurance Multirisques	1 314,43	1 000,94
- 6161-LIC FFME - licences decouvertes FFME	120,00	
- 6181 - Documentation générale (presse,...)	28,91	38,91
Autres services extérieurs	77 527,00	73 948,74
- 6226 - Honoraires	2 495,50	2 495,50
- 6234 - Cadeaux	422,57	169,50
- 6237 - Publications (affiches, tee-shirt, site internet ...)	2 222,62	6 468,76
- 62511 - avions benevoles et salaries	9 844,33	8 475,74
- 62512 - avions sportifs	26 843,52	25 586,75
- 62521 - autres deplacements benevoles et salaries	4 567,62	3 968,16
- 62522 - autres deplacements sportifs	1 963,31	1 575,59
- 6256 - Hebergements	13 325,01	12 143,46
- 6256-MISS ESP - MISSION ESPECE - DEPL + RESTAURA + HEBERG	2 147,10	
- 6257 - Repas, Restauration	8 773,28	8 342,64
- 6261 - Frais postaux	262,80	140,96
- 6262 - Internet et Fixe	685,57	634,68
- 6263 - GSM GLOBAL	2 435,06	158,67
- 62631 - GSM 06 92 64 64 10		1 066,46
- 62632 - GSM 06 92 65 94 25		768,76
- 62633 - GSM 06 92 65 14 21		589,11
- 6278 - Service bancaires	1 070,71	890,00
- 6281 - Cotisations (ORESSE, CRIB, CROSS, ...)	468,00	474,00
Impôts, taxes et versements assimilés	2 607,11	2 038,37
- 6333 - Participation employeurs à formation professionnelle continue	1 841,14	971,84
- 6354 - Droits fédéraux	343,00	518,00
- 6378 - Taxes diverses (transport + douanes)	422,97	548,53
Salaires et traitements	74 309,69	66 096,42
- 6411 - Salaires, appointements	67 399,69	57 846,92
- 6414 - Indemnités bénévoles et avantages divers	6 910,00	8 249,50
Charges sociales	13 426,59	11 003,03
- 6451 - CGSS	8 673,38	6 611,48
- 6453 - Caisses de retraite	3 942,87	3 384,00
- 6455 - Caisse de prévoyance + mutuelle	810,34	596,25
- 6456 - Mutuelle		411,30
Autres charges de personnels	2 250,00	
- 648-FPC - Formation professionnelle continue	2 250,00	
Subventions accordées par l'association	1 824,91	1 417,09
- 6571 - Primes et lots	1 824,91	1 417,09
Dotations aux amortissements	1 273,47	1 366,40
- 68112 - COMPTE DE DOTATION	1 273,47	1 366,40
Dotations aux provisions	4 189,20	
- 6817 - Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	4 189,20	
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges d'exploitation	818,30	84,00
- 6511 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques	805,20	84,00
- 658 - Charges diverses de gestion courante	13,10	

État préparatoire au Compte de résultat - Charges - Détail

	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Charges financières		
Quotes-parts de résultat sur opérations communes		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Charges exceptionnelles	500,00	7 889,21
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		7 889,21
- 6712 - Pénalités et amendes fiscales ou pénales		17,00
- 6718 - Autres charges excep.		7 872,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	500,00	
- 678 - Autres charges exceptionnelles	500,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Participation salariés aux résultats		
Impôts sur les sociétés		
Résultat de l'exercice	1 511,97	-2 587,46

État préparatoire au Bilan Actif

		Du 01/11/2016 Au 31/10/2017			Du 01/11/2015 Au 31/10/2016		
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net		
ÉTAT EXPRIMÉ EN €	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles					
		Frais d'établissement	AA	AB			
		Frais de recherche et de développement	AE	AF			
		Concessions brevets droits similaires	AI	AJ			
		Fonds commercial	AM	AN			
		Autres immobilisations incorporelles	AQ	AR			
		Immobilisations incorporelles en cours	AU	AV			
		Avances et acomptes	AY	AZ			
		Immobilisations Corporelles					
		Terrains	BC	BD			
		Constructions	BG	BH	105 227,18		
		Installations techniques, mat et outillage indus.	BK	BL	5 267,97	4 468,81	
		Autres immobilisations corporelles	BO	BP	4 037,77	1 890,11	
		Immobilisations grevées de droit	BS	BT			
		Immobilisations corporelles en cours	BW	BX	6 315,50		
		Avances et acomptes	CA	CB			
		Immobilisations Financières					
		Participations	CE	CF			
		Créances rattachées à des participations	CI	CJ			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM	CN			
Autres titres immobilisés	CQ	CR					
Prêts	CU	CV					
Autres immobilisations financières	CY	CZ					
	TOTAL (I)	DC	120 848,42	DE	111 586,10	9 262,32	7 018,40
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours						
	Matières premières, approvisionnements	DH	DI				
	En-cours de production de biens et services	DL	DM				
	Produits intermédiaires et finis	DP	DQ				
	Marchandises	DT	DU	5 286,79			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX	DY		5 286,79		
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB	EC	4 183,57	4 183,57		
	Fournisseurs débiteurs	EF	EG				
	Personnel	EJ	EK		7,35		
	Organismes sociaux	EN	EO				
	État, impôts sur les bénéfices	ER	ES				
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV	EW				
	Autres créances	EZ	FA	45 268,20	4 189,20		
	Valeurs mobilières de placement	FD	FE		41 079,00		
Disponibilités	FH	FI	111 193,26				
Charges constatées d'avance	FL	FM		111 193,26			
	TOTAL (II)	FP	165 931,82	FQ	4 189,20	161 742,62	132 288,83
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III) FT					
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) FX					
	Écarts de conversion actif	(V) GB					
TOTAL ACTIF		GF	286 780,24	GG	115 775,30	171 004,94	139 307,23

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

			Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Capitaux Propres	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA	66 758,23	69 345,69
	Écart de réévaluation	AC		
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG		
	Résultat de l'exercice	AI	1 511,97	-2 587,46
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS	50 992,40	49 000,00
	Provisions réglementées	AU		
	Droits des propriétaires (commodat)	AW		
Total des capitaux propres		AY	119 262,60	115 758,23
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA		
	Total provisions		BC	0,00
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE		
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
	Total fonds dédiés		BI	0,00
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK	328,10	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	10 089,40	21 405,48
	Autres dettes	BP	21 624,45	454,35
	Produits constatés d'avance	BQ	19 700,39	1 689,17
	Total des dettes		BS	51 742,34
Écarts de conversion passif		BU		
TOTAL PASSIF		BW	171 004,94	139 307,23

État préparatoire au Bilan Actif Détail

Actif	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017			Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
	Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Actif immobilisé	120 848,42	111 586,10	9 262,32	7 018,40
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	120 848,42	111 586,10	9 262,32	7 018,40
Terrains				
Constructions	105 227,18	105 227,18		
- 2135 - Installations générales, agencements, aménagement	105 227,18		105 227,18	105 227,18
- 28135 - Amortissements des immobilisations corporelles (SA)		105 227,18	-105 227,18	-105 227,18
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 267,97	4 468,81	799,16	1 426,93
- 2155 - Outillage industriel	5 267,97		5 267,97	5 267,97
- 28155 - Compte d'amortissement - outillage		4 468,81	-4 468,81	-3 841,04
Autres immobilisations corporelles	4 037,77	1 890,11	2 147,66	791,47
- 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	4 037,77		4 037,77	2 035,88
- 28183 - Compte d'amortissement - informatique		1 890,11	-1 890,11	-1 244,41
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	6 315,50		6 315,50	4 800,00
- 2315 - Installations techniques, matériel et outillage industrie	6 315,50		6 315,50	4 800,00
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant	165 931,82	4 189,20	161 742,62	132 288,83
Stocks et en-cours	5 286,79		5 286,79	6 305,45
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	5 286,79		5 286,79	6 305,45
- 371 - Stock TOPO	5 286,79		5 286,79	6 305,45
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances	160 645,03	4 189,20	156 455,83	125 983,38
Créances usagers et comptes rattachés	4 183,57		4 183,57	5 158,57
- 411-RECETTES - RECETTES DIVERSES	4 183,57		4 183,57	4 108,57
- 411-TOPO - Vente de topos				1 050,00
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				7,35
- 421AUGER - Salaires AUGEREAU				7,35
Organismes sociaux				
État, impôts sur les bénéfices				
État, taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	45 268,20	4 189,20	41 079,00	19 989,20
- 44171 - Subvention CNDS	5 879,00		5 879,00	
- 44173 - Subvention REGION	24 000,00		24 000,00	15 000,00
- 44174 - Subvention Département	5 000,00		5 000,00	800,00
- 44175 - Subvention Communauté de Communes	4 189,20		4 189,20	4 189,20
- 44178 - Subvention FFME	6 200,00		6 200,00	

État préparatoire au Bilan Actif Détail

Actif	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017			Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
	Brut	Amortissement Provision	Net	Net
- 496 - Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs		4 189,20	-4 189,20	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	111 193,26		111 193,26	100 828,26
- 5121 - BRED CC	77 254,86		77 254,86	13 788,86
- 5122 - BR CC	15 846,13		15 846,13	11 301,13
- 5123 - BRED LIVRET	17 530,25		17 530,25	75 075,00
- 5124 - BR LIVRET	562,02		562,02	558,94
- 5125 - BR CC COUPE DU MONDE				104,33
Charges constatées d'avance				
Comptes de régularisations				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
Total Actif	286 780,24	115 775,30	171 004,94	139 307,23

État préparatoire au Bilan Passif Détail

Passif	Du 01/11/2016 Au 31/10/2017	Du 01/11/2015 Au 31/10/2016
Capitaux propres	119 262,60	115 758,23
Fonds propres	66 758,23	69 345,69
Fonds associatifs sans droit de reprise	66 758,23	69 345,69
- 1022 - Fonds statutaire (à éclater en fonction des statuts)	66 758,23	69 345,69
Écart de réévaluation		
Réserve		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 511,97	-2 587,46
Autres fonds associatifs	50 992,40	49 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports		
Fonds associatifs avec droit de reprise - Legs et donations		
Fonds associatifs avec droit de reprise - Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Écart de réévaluation		
Subvention d'investissement	50 992,40	49 000,00
- 131 - Subventions d'investissement (renouvelables)	51 001,89	49 000,00
- 139 - Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-9,49	
Provision réglementées		
Droits des propriétaires (commodat)		
Provisions		
Provisions pour risques et charges		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
Dettes	51 742,34	23 549,00
Emprunts et dettes assimilées - N	328,10	
- 511-CB DIFF - COMPTE TRANSITOIRE CB DEBIT DIFFERE	234,82	
- 5125 - BR CC COUPE DU MONDE	93,28	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 089,40	21 405,48
- 4011 - Fournisseurs - Achats de biens ou de prestations de services		18 433,08
- 401-ACHATS - ACHATS DIVERS	7 593,90	
- 401-CAC - Commissaire aux comptes	2 495,50	2 495,50
- 4041 - Fournisseurs - achats d'immobilisations		476,90
Autres dettes	21 624,45	454,35
- 421AUGER - Salaires AUGEREAU	1 999,38	
- 421GABOR - Salaires GABORIAUD	2 211,90	
- 431 - Sécurité sociale	1 694,57	7,06
- 4373 - Caisses de retraites et de prévoyance	530,73	9,04
- 4378 - prévoyance et mutuelle	532,30	410,41
- 4379 - Formation	885,41	27,84
- 467-DIVERS - Autres comptes débiteurs ou créditeurs	13 263,06	
- 467-ESPECE GAB - COMPTES DE TIERS	507,10	
Produits constatés d'avance	19 700,39	1 689,17
- 487 - Produits constatés d'avance	19 700,39	1 689,17
Ecart de conversion passif		
Total Passif	171 004,94	139 307,23

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association tient une comptabilité d'engagement depuis le 1 novembre 2012

Les comptes de l'association ont fait l'objet d'un traitement comptable par des professionnels du chiffre, entre 2012 et 2014.

Depuis le 01 novembre 2014, les comptes de l'association sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Depuis le 01 novembre 2014, les comptes de l'association sont traités en interne par la trésorière sur le logiciel Excel.

En octobre 2016, les comptes de l'association ont été transférés du logiciel Excel vers le logiciel comptable EBP association Pro

Depuis octobre 2016, les comptes de l'association ont été traités en utilisant les comptes de tiers ainsi qu'un plan analytique.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2017, des nouveaux statuts ont été adoptés.

Lors de l'assemblée générale électorale du 11 février 2017, de nouveaux membres du bureau et du comité directeur ont été élus.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations générales complémentaires

L'association bénéficie de locaux mis à disposition par la Mairie de Saint Leu à titre gratuit

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations et des amortissements

Code	Libellé	Date d'acquisition	Date de mise en service	Taux	Coef	Mode	Montant HT	Base	Cumul Amorti N-1	Dotation de la période	Reprise amortissement de la période	Cumul Amorti N	Valeur Nette
Compte d'amortissement: 28135													
IM000001	STRUCTURE BLOC	08/03/2007	08/03/2007	1,00	0,00	L	32 550,00	32 550,00	32 550,00	0,00	0,00	32 550,00	0,00
IM000002	TAPIS DE RECEPTION 1	08/07/2007	08/07/2007	1,00	0,00	L	48 608,00	48 608,00	48 608,00	0,00	0,00	48 608,00	0,00
IM000003	TAPIS DE RECEPTION 2	12/01/2011	12/01/2011	1,00	0,00	L	19 620,19	19 620,19	19 620,19	0,00	0,00	19 620,19	0,00
IM000004	BACHE PROTECTION TAPIS	19/01/2011	19/01/2011	1,00	0,00	L	4 448,99	4 448,99	4 448,99	0,00	0,00	4 448,99	0,00
Total du compte 28135							105 227,18	105 227,18	105 227,18	0,00	0,00	105 227,18	0,00
Compte d'amortissement: 28155													
IM000005	1 PERFORATEUR HILTI	16/05/2012	16/05/2012	0,33	0,00	L	542,50	542,50	542,50	0,00	0,00	542,50	0,00
IM000006	2 PERFORATEURS	19/06/2012	19/06/2012	0,33	0,00	L	1 031,57	1 031,57	1 031,57	0,00	0,00	1 031,57	0,00
IM000007	1 PERFORATEUR + 1 MEULEUSE	29/01/2013	29/01/2013	0,20	0,00	L	969,00	969,00	727,94	193,80	0,00	921,74	47,26
IM000010	1 DEBROUSSAILLEUSE FS410	18/09/2013	18/09/2013	0,33	0,00	L	628,00	628,00	628,00	0,00	0,00	628,00	0,00
IM000011	1 PERFORATEUR + 1 MEULEUSE	18/09/2013	18/09/2013	0,33	0,00	L	795,00	795,00	795,00	0,00	0,00	795,00	0,00
IM000014	VISSEUSE A CHOC MAKITA	31/10/2016	31/10/2016	0,33	0,00	L	476,90	476,90	0,44	158,97	0,00	159,41	317,49
IM000015	PERFORATEUR HILTI TE6 A36	31/05/2016	31/05/2016	0,33	0,00	L	825,00	825,00	116,03	275,00	0,00	391,03	433,97
Total du compte 28155							5 267,97	5 267,97	3 841,48	627,77	0,00	4 469,25	798,72
Compte d'amortissement: 28183													
IM000008	1 GPS	16/04/2013	16/04/2013	0,20	0,00	L	646,00	646,00	458,04	129,20	0,00	587,24	58,76
IM000009	OBJECTIF 70-300mm	14/08/2013	14/08/2013	0,20	0,00	L	615,78	615,78	396,14	123,16	0,00	519,30	96,48
IM000013	ORDINATEUR COM SAE	29/10/2015	29/10/2015	0,50	0,00	L	774,10	774,10	390,23	383,87	0,00	774,10	0,00
IM000016	ORDINATEUR PHILIPPE GABORIAUD	27/10/2017	27/10/2017	0,50	0,00	L	971,00	971,00	0,00	6,65	0,00	6,65	964,35
IM000017	ORDINATEUR DAVID AUGEREAU	30/10/2017	30/10/2017	0,50	0,00	L	1 030,89	1 030,89	0,00	2,82	0,00	2,82	1 028,07
Total du compte 28183							4 037,77	4 037,77	1 244,41	645,70	0,00	1 890,11	2 147,66
Total général							114 532,92	114 532,92	110 313,07	1 273,47	0,00	111 588,54	2 946,38

Etat des variations des stocks

COMMISSION	DESIGNATION	Acquis le	Prix Acquisition	Stock initial	Stock exercice précédent	Stock en fin d'exercice	variation du stock	valeur nette comptable du stock
TOTAL			18 433,07 €	5 000	1 441	1 118	323	5 286,79 €
LIGUE	TOPO FALAISE	20/07/2005	8 956,68 €	3 000	298	6	292	17,91 €
LIGUE	TOPO BLOC	29/06/2012	9 476,39 €	2 000	1 143	1 112	31	5 268,87 €

PCA – produits constatés d'avance

CONVENTION				DESIGNATION			FINANCEMENT	
ANNEE CIVILE d'application	SUBVENTIONNEUR	DATE RECEPTION	REFERENCE	COMMISSION	CR	SUBVENTIONNEUR	Montant	Commentaire
2017	CNDS	04/04/2017	DR-REUN-17-0387-7400418	CRE	STAGE AFRIQUE DU SUD	ANNEXE 2: Actions sportives réalisées dans la zone Océan Indien et au niveau Européen	2 000,00 €	action réalisée en décembre 2017
2017	CNDS	04/04/2017	DR-REUN-17-0387-7400418	COMPETITION	CHAMPIONNATS REGIONAUX	ANNEXE 1 : Actions sportives réalisées à la Réunion et en métropole	542,01 €	action réalisée en décembre 2017 complément pack juge (douane + transitaire)
2017	DEPARTEMENT	16/07/2017	2017-03483	CANYON	INTERCLUB CANYON	manifestations en faveur du public éloigné de la pratique	1 016,10 €	action clôturée en décembre 2017 complément interclub canyon
2017	REGION	09/08/2017	20170453	CRE	STAGE AFRIQUE DU SUD	PROGRAMME D'ACTION 2017	2 800,00 €	action réalisée en décembre 2017
2017	REGION	09/08/2017	20170453	SNE	MATERIEL SPORTIF	MATERIEL SPORTIF	140,70 €	action clôturée en décembre 2017 douane pour matériel équipement SNE
2017	DEPARTEMENT	03/10/2017	2017-05032	CRE	STAGE AFRIQUE DU SUD	STAGE AFRIQUE DU SUD	2 000,00 €	action réalisée en décembre 2017
2018	DEPARTEMENT	03/10/2017	2017-05033	CRE	POLE ESPOIR D'OUTRE MER	OUVERTURE POLE ESPOIR D'OUTRE MER	8 000,00 €	action réalisée en 2018
2017	CNDS	06/10/2017	DR-REUN-17-0673-7400418	CRE	MATERIEL SPORTIF	MATERIEL INFORMATIQUE ET SPORTIF	3 201,58 €	action clôturée en novembre 2017 complément achat de prises
TOTAL							19 700,39 €	

Subvention TCO

Les reliquats de la subvention TCO de 2012 d'un montant de 4189.20€, concernant l'équipement escalade des falaises de Saint Paul, Trois Bassins, et Saint Leu, ne sont et ne seront surement jamais versés. Le montant de 4189.20€ a été provisionné pour dépréciation des comptes débiteurs (compte 496)

Régularisation des salaires

Historiquement les salaires étaient comptabilisés d'octobre à septembre.

Afin de faire correspondre la comptabilité des salaires avec l'exercice comptable, exceptionnellement les salaires sont comptabilisés d'octobre 2016 à octobre 2017 sur l'exercice du 01 novembre 2016 au 31 octobre 2017, soit 13 mois.

Ajustements / Rapprochement N-1

Le rapprochement bancaire fait apparaître une impossibilité de lettrage concernant certaines charges saisies dans l'exercice précédent. Elles ont été affectées en compte 467-DIVERS.

Date	Journal	N° de pièce	Libellé	Débit	Crédit
31/10/17	OD	[RAN]	REGULARISATION COMPTE 4011 N-1 - PASSAGE EN LOGICIEL COMPTA		7 200,58 €
31/10/17	OD	[RAN]	REGULARISATION COMPTE 4011 N-1 - PASSAGE EN LOGICIEL COMPTA		6 031,98 €
31/10/17	OD	[RAN]	REGULARISATION COMPTE 4011 N-1 - PASSAGE EN LOGICIEL COMPTA		24,00 €
31/10/17	OD	[RAN]	REGULARISATION COMPTE 4011 N-1 - PASSAGE EN LOGICIEL COMPTA		6,50 €
					13 263,06 €

Tableau des variations des fonds associatifs

Fonds statutaires 2016	69 345.69 €
Résultat de l'exercice 2016	-2 587.46 €
Fonds statutaires 2017	66 758.23 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Néant

Charges à payer

Néant

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

AK